

# DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de  
Conseillers :

En  
exercice 67

Présents 48

Votants 53

Dont 5 procurations

OBJET :

DIRECTION  
GENERALE :

SERVICES GENERAUX –

Présentation relative au  
pacte de gouvernance  
et au pacte financier et  
fiscal



Certifié exécutoire

Reçu en préfecture  
ou en Sous-Préfecture  
le : 22/07/2026

Publié ou notifié  
le : 22/07/2026

L'an deux mille vingt six le : Jeudi 9 Juillet à 18 H 30  
le Conseil Communautaire dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel François  
Mitterrand à Cercy la Tour  
sous la Présidence de Mme Jocelyne GUÉRIN, Présidente de la  
CCBLM.

Date de convocation : 3 Juillet 2026

Etaient présents :

- Achun : Nicolas DECOURCHELLE
- Alluy : /
- Aunay en Bazois : William BARDOT
- Avrée : Martine DUMONT
- Biches : Annie LECERF
- Brinay : Catherine MICHOT Supplée Pierre TISSIER-MARLOT
- Cercy-la-Tour : François COMTE, Florence CIBICK,  
Jacques DUBRESSON, Véronique VALET
- Charrin : Hervé GARÇON, Gilles TEULADE
- Châtillon-en-Bazois : Jean-Christophe SAVE,  
Christine MASCARELLO,
- Chiddes : Eric VANNIER
- Chouigny : Chantal VACHERON Supplée Thierry LAPORTE
- Dun sur Grandry : Gwendoline CLAISSE
- Fléty : Romain COUGNY
- Fours : David BONGARD
- Isenay : Pascal PETIT
- La Nocle-Maulaix : /
- Lanty : /
- Larochemillay : Nathalie MICHON
- Limanton : Yvette MUNARI-PAUCHARD  
Supplée Patrick REVENEAU
- Luzy : Jocelyne GUERIN, Didier GUERIAUX,  
Gilles GONIN, Catherine BRESTEAU, Thierry DESCOURS  
Jean-Claude DESRAYAUD, Gislaine VINCENT

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260709-2026\_CC\_192-DE



.../...

- **Maux** : Alice COURANJOU
- **Millay** : Gilles TALPIN
- **Montambert** : /
- **Montapas** : /
- **Montaron** : /
- **Mont et Marré** : /
- **Montigny sur Canne** : Daniel MAILLAULT

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le



ID : 058-200067882-20260709-2026\_CC\_192-DE

- **Moulins-Engilbert** : Marie-Claire RANVIER, Manuel HOUSSAIS,  
Jean-Paul LAMBOURG, Elisabeth JOSSE  
Serge DUCREUZOT

- **Ougny** : /
- **Poil** : Vincent GOUFFON
- **Préporché** : **Fabrice PAUCHARD Supplée Estelle BLAUDIER**
- **Rémilly** : Jean-Paul MARGERIN
- **Saint Gratien Savigny** : Jean-Paul REVERDIAU
- **Saint Hilaire Fontaine** : /

- **Saint Honoré les Bains** : Didier BOURLON

- **Saint-Seine** : Jean-Marc GALERA
- **Savigny Poil Fol** : Bruno HERVÉ
- **Semelay** : /
- **Sermages** : Dominique STRIESKA
- **Tamnay en Bazois** : /
- **Tazilly** : Pascal GUERIN
- **Ternant** : /
- **Thaix** : David JOYEUX
- **Tintury** : /
- **Vandenesse** : Yves PERRAUDIN
- **Villapourçon** : Patrick LORGÉ

#### Procurations de :

- 1- M. Frédéric LEMOINE à M. David BONGARD
- 2- M. Raymond MATHIEU à M. Didier BOURLON
- 3- Mme Florence CHANDIOUX à Mme Jocelyne GUERIN
- 4- M. Michel MULOT à M. François COMTE
- 5- M. Denis ARLAUD à M. Jean-Christophe SAVE

## DIRECTION GENERALE : SERVICES GENERAUX -

### Présentation relative au pacte de gouvernance

### et au pacte financier et fiscal

#### Pacte de gouvernance

*Vu l'article L. 5211-11-2 du CGCT*

Madame la Présidente explique que la loi prévoit la possibilité pour les communautés de communauté de conclure un pacte de gouvernance.

Si son adoption est facultative, la **présidente doit obligatoirement mettre à l'ordre du jour la discussion sur l'opportunité de conclure le pacte**, après chaque renouvellement général des conseils municipaux.

Si le conseil communautaire décide de conclure un pacte de gouvernance, ce dernier devra être adopté dans les **9 mois** suivants le renouvellement général des conseils municipaux ou du débat préalable, après avis des conseils municipaux des communes membres, rendu dans un délai de deux mois après la transmission du projet de pacte.

#### Pacte financier et fiscal

M. David BONGARD, Vice-Président en charge des finances, explique qu'un pacte financier et fiscal consiste à organiser une solidarité financière entre l'EPCI et les communes et vise, en principe, à mieux organiser la gouvernance financière au sein de l'ensemble intercommunal.

*Il présente la dotation de solidarité communautaire qui pourrait être mise en place. Des simulations ont été faites avec l'aide de l'AMF avec par exemple les critères suivants : écart de revenu par habitant, potentiel financier, effort fiscal, nombre d'habitants de 3 à 16 ans, nombre de kilomètres de voirie. Quant au financement de cette DSC, plusieurs pistes sont à l'étude dont la mise en place de la taxe GEMAPI (les dépenses actuelles étant supportées par le budget général). C'est un potentiel de 150 000 €. La DSC pourrait aider les communes et montrerait une cohésion.*

Une présentation des pactes est faite au conseil communautaire.

Afin de respecter le calendrier fixé pour le pacte de gouvernance, leur validation pourrait être prévue en décembre 2026. Des groupes de travail seront constitués pour ces deux sujets.

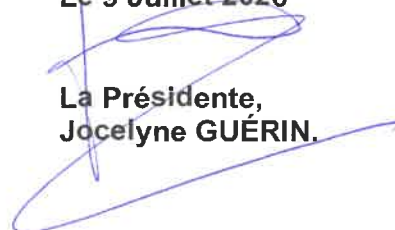
**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, valide le principe de l'élaboration d'un pacte de gouvernance et d'un pacte financier et fiscal.**



**Le Secrétaire de Séance,  
Jean-Marc GALERA.**



**Pour copie certifiée conforme,  
Fait à Moulins-Engilbert,  
Le 9 Juillet 2026**



**La Présidente,  
Jocelyne GUÉRIN.**

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260709-2026\_CC\_192-DE



# Proposition de mise en place d'outils de coopération

PACTE DE GOUVERNANCE  
PACTE FINANCIER ET FISCAL

# Pourquoi mettre en place ces pactes ?

- Le rôle de l'intercommunalité tel que nous le concevons est de **faire territoire** c'est-à-dire de proposer des stratégies communes cohérentes, dans le respect de l'identité communale
- Pour nous, l'intercommunalité doit apparaître comme **facilitateur** pour les communes membres : à cette fin, elle doit être force de proposition pour mettre en place des outils de coopération
- Ainsi, nous vous proposons de mettre en place collectivement ces pactes comme structurant notre coopération

12/06/2024

Proposition de mise en place d'outils de coopération

# Le pacte de gouvernance

## Quel est le but ?

Penser les relations institutionnelles au sein du couple communes – EPCI sur le mandat

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260709-2026\_CC\_192-DE



12/06/2024

Proposition de mise en place d'outils de coopération



# Le pacte de gouvernance

## ■ Sur quoi s'interroger ?

- Le fonctionnement institutionnel (rôle des différentes instances)
- La mise en place de temps de rencontre (entre élus/ entre agents communaux / communautaires)
- La connaissance de l'activité de BLM par les élus / la population
- Le renforcement du lien avec les communes

12/06/2024

Proposition de mise en place d'outils de coopération

# Le pacte de gouvernance

- Quelques propositions à travailler...
- Rencontre annuelle secrétaires de mairie
- Organisation de réunions publiques
- Assistance en matière d'ingénierie pour les communes (juridique, RH)
- Mutualisation (groupement de commandes porté par BLM pour des achats intéressant toutes les communes)

12/06/2024

Titre Présentation

Envoyé en préfecture le 24/07/2026  
Reçu en préfecture le 24/07/2026  
Publié le

ID : 058-200067882-20260709-2026\_CC\_192-DE



# Le pacte financier et fiscal

## ■ Quel est le but ?

- Penser les relations financières au sein du couple communes – EPCI sur le mandat

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260709-2026\_CC\_192-DE



12/06/2024

Proposition de mise en place d'outils de coopération

# Le pacte financier et fiscal

## ■ Sur quoi s'interroger ?

- La pertinence de la fiscalité du territoire
- La juste évaluation des attributions de compensation
- La mise en place d'une solidarité communautaire pour aider les communes dans leurs projets (dotation, fonds de concours)
- Les possibilités de mutualisation
- La programmation des investissements

12/06/2024

Proposition de mise en place d'outils de coopération

# Le pacte financier et fiscal

- Quelques propositions à travailler...
- Instauration d'une dotation de solidarité communautaire
- Etablir un règlement des fonds de concours
- Modifier le règlement REOM
- Mutualisation (groupement de commandes porté par BLM pour des achats intéressant toutes les communes)
- Etablir un plan pluriannuel d'investissement

12/06/2024

Titre Présentation

Envoyé en préfecture le 24/07/2026

Reçu en préfecture le 24/07/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260709-2026\_CC\_192-DE



# Proposition d'une méthode de travail

- Conseil communautaire du 9 juillet : présentation de la stratégie de coopération et des outils pouvant être mis en place
- Été 2026 : constitution de deux groupes de travail (un pour le pacte de gouvernance, un pour le pacte financier et fiscal) avec l'ensemble des élus intéressés
- Septembre/octobre 2026 : réunions de travail
- Décembre 2026 : approbation en conseil communautaire et dans les conseils municipaux

12/06/2024

Titre Présentation